



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 11848

Nom ou dénomination : ARGO CENAL PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2014 sous le numéro de dépôt 50183



1405024003

DATE DEPOT : 2014-06-04
NUMERO DE DEPOT : 2014R050183
N° GESTION : 2014B11848
N° SIREN :
DENOMINATION : ARGO CENAL PROMOTION
ADRESSE : 6 rue Paul Baudry 75008 Paris
DATE D'ACTE : 2014/05/30
TYPE D'ACTE : CERTIFICAT
NATURE D'ACTE : ATTESTATION BANCAIRE



CERTIFICAT CONSTATANT LES VERSEMENTS DE FONDS

SOCIETES EN FORMATION

Je, soussigné, Monsieur Eric Lafon,
agissant en qualité Directeur Adjoint de la Gestion de Fortune
du CREDIT LYONNAIS, société anonyme au capital de 1.847.860.375 EUR, dont le siège social est à
LYON (Rhône) 18 rue de la République, et le siège administratif à Villejuif (94811) 20 avenue de
Paris, SIREN 954.509.741 - RCS LYON

Certifie par la présente que nous avons reçu la somme de 1.000,00 euros
(mille €) (*Lettres et chiffres*)
par chèque(s) / virement(s) (*) émis par

SOCIETE CENAL/SAS ARGO PROMOTION représentées par Vincent Prieux

Né(e) le 20/12/79 à Paris
et demeurant

94 Rue de Bellevue 92100 BOULOGNE BILLANCOURT

en sa qualité d'associé/fondateur de la société(dénomination) ARGO CENAL PROMOTION
société SASU (forme de la société) en formation, dont le siège social sera situé :
6 Rue Paul BAUDRY 75008 PARIS

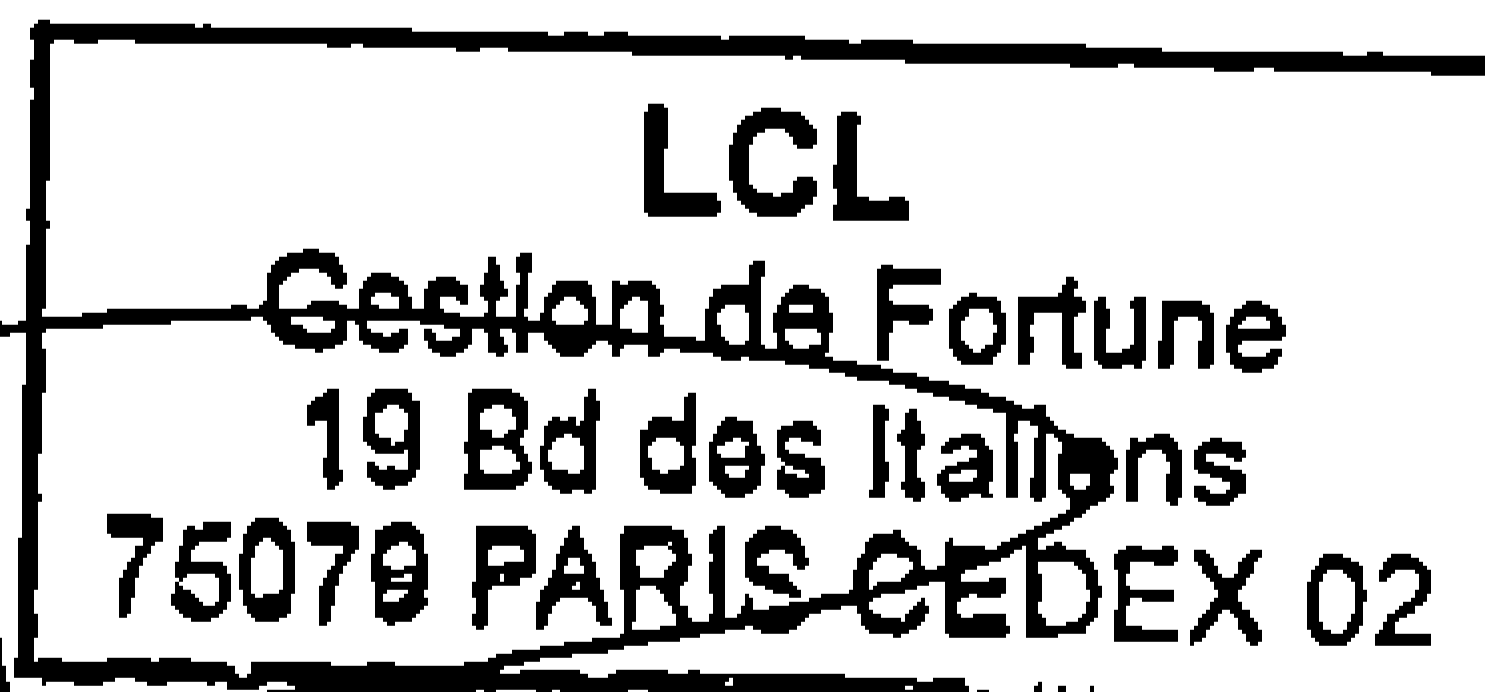
pour être portée au compte spécial intitulé : « Société ARGO CENAL PROMOTION ~~en formation /~~
souscriptions du capital ».

Ce compte a été ouvert pour recevoir les fonds correspondant aux souscriptions en numéraire
conformément à [l'article L 225-5 du code de commerce (SA, SAS, SCA) / l'article L 223-7 du code de
commerce (SARL, EURL)] (*).

La somme déposée restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires, et son retrait
ne pourra être effectué qu'en se conformant aux dispositions légales.

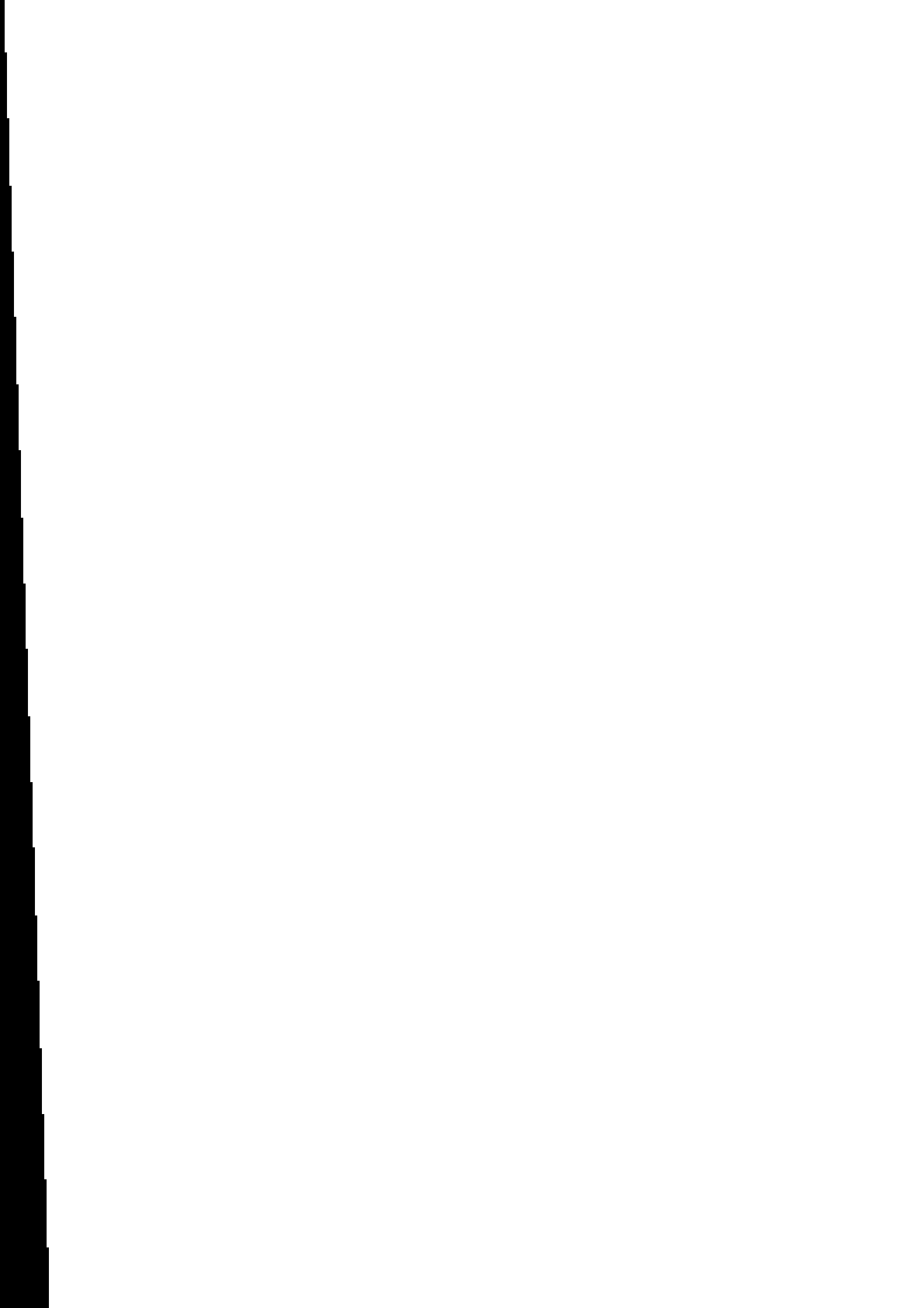
Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A Paris
Le 30/05/14


LCL
Gestion de Fortune
19 Bd des Italiens
75079 PARIS CEDEX 02

(*) rayer les mentions inutiles









généralistes tout au long
sol et des parties

- d'effectuer des op
- de réaliser des tra
- de louer et de gér
- d'effectuer toute
CONNEXES OU COM

entièrement souscrit

- 50 actions détenues

- 50 actions détenues

Article 7 - Modification

1°) Le capital social
Associés prise aux e

2°) Si la Société co
Actions, un droit de

**L'Associé unique et
détient.**

**Les droits et obligat
attaché aux Actions**

**La propriété d'une
l'assemblée générale**

**Les héritiers, créanc
scellés sur les biens**

Chaque Associé bénéficie de ses co-Associés).

Si l'un des Associés ne peut pas venir au premier lieu de rendez-vous, il peut se faire représenter par ses ayants droit. L'Associé doit en aviser l'Associé par télécopie ou par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les délais suivants :

En cas d'augmentation
est soumise aux disp

La cession de droit
provisions ou primes
soumise aux disposi

En cas de demande
procède à une répart
d'entrée dans le capi

- la dissolution
- de liquidation ;
- la nomination
- l'augmentati
- la nomination
- l'émission de
- la fusion, sci
- la transforma

2) Pouvoirs

La Société est repr
sociales. Conformém
nom de la Société da
_ emprunts banca
d'hypothèques ou de
apports à des socié
Société pour une so

**Le Directeur Général
des mêmes pouvoirs**

**3) Le Directeur Général
les mêmes conditions**

**4) Le Directeur Général
dans ses pouvoirs totaux**

5) Conformément au

requises pour les dé
il ou elle le juge oppo

En outre si la société
en justice par un ou p

Les Commissaires au
conditions que le(s) a

L'Associé unique ou les réserves dont les prélèvements sont effectués

Hors le cas de réduction de capital, les réserves propres sont ou deviennent disponibles en vertu de la loi ou les statuts incorporés en tout ou partie par l'assemblée générale en cas d'extinction.

tard dans un délai de
restants sont tenus de
compter de la décision
conditions stipulées.

Si au terme du délai
préemption, le Direc
le rachat des Actions
des présents statuts.

Le liquidateur reprie
l'amiable. Il est habi

L'assemblée général
pour les besoins de l

Le partage de l'acti
capital est effectué e

